



Appel d'offres 2023/2024 Bourses de formation et stage à l'étranger Formations BUT et LP

La Fondation Pierre Ledoux – Jeunesse Internationale, créée sous l'égide de la Fondation de France, a pour objet la formation de la jeunesse par une meilleure connaissance du monde extérieur, en favorisant en particulier les relations Nord / Sud.

Elle propose des bourses à destination d'étudiants de deuxième et troisième année de BUT et de Licence Professionnelle en IUT, souhaitant effectuer à l'étranger, <u>durant l'année 2023-2024</u>, le stage en entreprise intégré à leur formation.

Toutes les spécialités des IUT sont concernées (secondaires et tertiaires).

Les séjours doivent se dérouler hors de l'Union Européenne au sens de l'ancienne Europe des 15 (les pays ayant intégré l'Union plus récemment sont éligibles), hors Canada francophone et hors Suisse. Les stages effectués dans des pays de l'OCDE sont étudiés de façon non-prioritaire.

Le montant total de la bourse, qui sera fonction de la pertinence du projet, des ressources de l'étudiant et des frais occasionnés par le séjour à l'étranger, peut varier de 500 à environ 2000 €.

Pour être éligibles, les étudiants doivent :

- Être de nationalité française ;
- Avoir moins de 35 ans ;
- Soumettre un projet élaboré par eux-mêmes, en relation avec une entreprise étrangère (ou française établie à l'étranger) ou un établissement d'enseignement supérieur étranger.

Le stage sera d'une durée minimale de 10 semaines ; il fera l'objet d'un suivi régulier, avec rapports écrits du stagiaire, du tuteur en entreprise et du tuteur enseignant étranger, et d'une évaluation finale sous forme d'une note. A l'issue de son séjour, l'étudiant rédigera un rapport qui sera également noté et qu'il présentera devant un jury.

Ce rapport devra être DIRECTEMENT envoyé à la Fondation de France en privilégiant l'envoi électronique (l'adresse sera mentionnée dans le courrier de la Fondation de France envoyé par voie postale aux étudiants sélectionnés). L'étudiant veillera à bien mentionner la Fondation Jeunesse Internationale – Pierre-Ledoux dans les remerciements de son rapport.

Nous demandons à chaque étudiant de **remplir un formulaire en ligne** dont vous trouverez le lien ci-dessous :

https://framaforms.org/candidature-fondation-pierre-ledoux-2023-2024-1700475044

Les candidatures sont à déposer au plus tard le vendredi 16 février 2024.

Cette année, il ne devra être fait qu'un exemplaire de candidature comportant le dossier de candidature et toutes les pièces annexes. Il est impératif de joindre votre RIB ainsi que la copie de votre pièce d'identité scannés séparément l'un de l'autre. Chacun de ces deux éléments sera un fichier séparé du reste du dossier pour faciliter le traitement au moment du versement de la bourse. Ce dossier devra être intégralement scanné et envoyé à l'adresse :

bourse.pierre.ledoux@iut.fr

Au plus tard le vendredi 16 février 2024.

Les dossiers sont **regroupés au niveau de chaque IUT** et transmis, après vérification de leur état et avis motivé de l'établissement (soit par la direction, soit par la/le chef de département) à l'**ADIUT**.

La notification des résultats sera faite aux candidats et aux IUT mi-mars 2024.